

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 546

Artikel: Coopérative : du rififi chez les hôteliers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du rififi chez les hôteliers

Voici une cinquantaine d'années, les hôteliers et restaurateurs créaient à Granges (SO) une coopérative d'approvisionnement, dénommée HOWEG, pour grouper leurs achats de produits alimentaires et de matériel (produits de nettoyage, vaisselle, linge, etc.). Les ralliements mirent leur temps: une soixantaine de membres en 1931/32, 1800 dix ans plus tard, 2400 après la guerre. Le cap des 4000 membres est passé en 1956/57, celui des 6000 en 1963/64. En 1974/75, on enregistre l'effectif-record de 7456 membres; on n'en compte plus tout à fait 6800 aujourd'hui.

Le chiffre d'affaires a suivi une courbe analogue; depuis une demi-douzaine d'années, il plafonne aux alentours de 200 millions de francs, avec des frais qui ne se laissent guère comprimer et des réserves qui s'amenuisent.

Il y a de la grogne chez les coopérateurs-clients: hôteliers, restaurateurs, administrateurs d'hôpitaux et autres gérants de cantines. Le président de la direction, Werner E. Senn, fils du fondateur de la coopérative, se retire en 1977/78, pour cause de «divergences d'opinion avec l'administration». Suit tout un mouvement d'entrées-sorties de cadres supérieurs.

La situation ne s'améliore pas pour autant. Soudain, une idée traverse les esprits dirigeants de la Howeg: transformer la coopérative en société anonyme. Décision prise en assemblée ordinaire le 5 décembre dernier, avec nomination d'un nouveau conseil d'administration. On y retrouve les patrons des hôteliers suisses (Paul Risch, président de la Société suisse de crédit hôtelier, et Franz Dietrich, directeur de la SSH) et des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (Pierre Moren, président suisse, et Xaver Frei, directeur, sans compter Willy Herren, président vaudois): comme administrateur-délégué, on a choisi un manager à succès, Hans W. Lüthi, directeur de l'EG Berthoud. Petite erreur:

on nomme administrateur un certain Arnold Walt, qui allait jouer de l'intérieur le jeu de l'opposition. Car opposition il y a, et organisée! Elle s'est cristallisée autour de la transformation en SA et surtout des négociations secrètement entamées — sans doute par l'ancienne direction déjà — avec d'éventuels partenaires commerciaux: les discussions avec Coop (que certains disent avoir été menées à l'instigation de Walt) semblent n'avoir jamais été bien avancées. En revanche, les négociations avec le grossiste lucernois Hofer & Curti avaient abouti à réserver à cette maison en pleine expansion une part au capital de la nouvelle SA. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'offre d'achat présentée par Karl Schweri, patron de Denner, n'ait pas été prise en considération.

Quoi qu'il en soit de tous ces merveilleux arrangements, la mue de la larve coopérative en papillon anonyme n'aura pas lieu comme prévu. Lors d'une assemblée extraordinaire des coopérateurs de la Howeg, qui a duré plus de quatre heures de débats houleux, les 690 membres présents ont décidé de revenir sur les décisions du 5 décembre 1979, de demander à la Fides une expertise fiduciaire sup-

Si Howeg a bien son siège à Granges (SO), où se trouve également le principal de ses six entrepôts régionaux, son activité touche bien sûr la Suisse romande; l'entrepôt de Bussigny est le troisième en importance, d'où est effectué un petit cinquième des livraisons (en valeur).

plémentaire, et de convoquer une nouvelle assemblée pour juin prochain.

Difficile de prévoir la suite: les coopératives d'achat créées il y a 50-100 ans par les détaillants ou les gros consommateurs subissent toutes très durement les répercussions de la révolution commerciale actuelle (Usego sort lentement de plus de dix ans de crise, EG Berthoud réussit son redressement après avoir passé aux mains d'Hofer & Curti, etc.). Et plusieurs d'entre elles ont cherché — et plus ou moins rapidement trouvé — leur salut dans

la transformation en SA: Usego en 1969, EG Berthoud en 1974, Liga (Bâle) en 1975. Seules les sociétés d'achat spécialisées restent fidèles à la forme coopérative: Pistor pour les boulangers-confiseurs, Amidro pour les droguistes, PEG pour les papetiers.

Au reste, l'affaire de la Howeg démontre une évidence rassurante: quand la politique d'information d'une entreprise traduit un trop grand mépris de ses coopérateurs ou actionnaires, ces derniers finissent par réclamer des comptes, — et des têtes. A l'heure de la vérité fiduciaire, les silences, même calculés, ne payent pas.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La distraction à l'heure industrielle

Petite histoire sans morale:

Au *Romandie* à Lausanne, un film pour les enfants, *Le Roi et l'Oiseau*. Une institutrice décide d'y mener ses élèves, à cause des paroles de Prévert. Prix (de faveur): 6 francs — ce qui est tout de même assez cher pour des élèves de primaire de milieux modestes. L'institutrice parlemente: elle vient avec 70 élèves, le cinéma ne pourrait-il pas faire un geste? Non! A moins que vous ne soyez 125... L'institutrice convainc une ou deux collègues de se joindre à elle, pour que le nombre fatidique soit atteint. Opération réussie! Mais arrivés à la caisse, maîtres et élèves s'entendent répondre qu'en haut lieu, on a changé d'avis, qu'il n'y a rien à faire, etc. Fort bien: les 125 se résignent et pénètrent dans la salle... où se trouvent 2 (*deux*) spectateurs «ordinaires»!

Ajoutons qu'à l'entracte — car il y a eu un entracte — des glaces-chocolats-etc. ont été vendus.

C'est Flaubert, je crois, qui disait que la bêtise est ce qui donne la meilleure idée de l'infini? Aucun rapport avec ce qui précède, bien entendu.